

L'Edito de Jean Philippe Vernot, adjoint.

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Dans le cadre de ses engagements, le conseil municipal de Marcilly Les Buxy a investi dans l'aménagement de son territoire par un Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis bientôt 10 ans, sans remise en cause fondamentale à date.



Certes ce cadrage peut paraître un peu restrictif mais nous avons considéré que le maintien d'un cadre de vie cohérent ne pouvait être qu'un gage fort pour que notre commune conserve tous ses attraits.

Plus personnellement, je considère que notre PLU et son application pourrait être à rapprocher du bon civisme de nos conditoyens. Nous restons à votre écoute et disponible pour partager sur vos projets de construction et d'aménagement.

J.Ph VERNOT

Les dates à retenir

- 15 septembre 2016 - sortie des aînés, organisée par le Comité des Fêtes.
- 16 septembre 2016 à 19h – Informations sur le compostage
- 24 septembre 2016 - tournoi sportif organisé par le Comité des Fêtes et l'association les Petits Loups de Marcilly.
- 17 décembre 2016 - Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes.

Plan de désherbage - Zérophyto

Les produits phytosanitaires seront interdits sur les espaces publics en 2020 et dans les jardins des particuliers en 2022.

Pour se préparer, notre commune s'est engagée dans une démarche visant à réduire l'utilisation de ces produits. C'est un changement important dans la gestion de nos espaces.



En effet, au fil des années chacun s'était habitué à une vision sans herbe de certains espaces, ou entretenus avec des tontes régulières, répétitives. Etait-ce raisonnable d'utiliser des pesticides pour éradiquer ?

INFOS UTILES

MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

Téléphone : 03.85.96.11.01

Internet : www.marcilly-les-buxy.fr

Mail : mairie@marcilly-les-buxy.fr

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	/	13h-18h
MARDI	/	13h-17h
MERCREDI	8h-12h	/
JEUDI	/	14h-18h
VENDREDI	8h-11h	/
SAMEDI	8h-12h	/
DIMANCHE	/	/

L'agence postale est fermée 15 minutes avant la fermeture du secrétariat de la mairie.

Permanence du maire : sur rendez-vous

DECHETTERIE DE GENOUILLY

Les Teppes 71640 GENOUILLY

Origine des déchets : ménages, entreprises et artisans.

Horaires (sous réserve de modification) :

Du 01/11 au 31/03 :
Lundi de 8h30 à 11h45
Mercredi de 14h00 à 17h15
Samedi de 8h00 à 11h45
Du 01/04 au 31/10 :
Lundi de 8h30 à 11h45
Mercredi de 14h00 à 18h15
Samedi de 8h00 à 11h45
Du 01/05 au 31/08 :
Lundi de 8h30 à 11h45
Mercredi de 14h00 à 18h15
Vendredi de 8h00 à 11h45
Samedi de 8h00 à 11h45

La fibre à Marcilly



Le département a investi dans le développement du numérique afin d'améliorer le débit Internet fixe. Les travaux ont bien avancé au Martrat et se terminent fin août. Ce nouvel équipement va permettre d'augmenter de manière importante le débit internet des habitants du Martrat et alentours (selon abonnement), avec de nouveaux services tels que VDSL, TV, etc.

Prenez contact avec Orange ou votre fournisseur d'accès Internet.

Pour le secteur des Baudots, nous continuons le dossier de réalisation.

Foire gourmande et foire aux puces

Le Comité des fêtes a, cette année encore, organisé des événements très attractifs et appréciés des habitants. La foire gourmande, qui s'est déroulée le 17 avril, sous un ciel maussade a tout de même réussi à attirer du monde. La foire aux puces du 5 mai a eu droit à une météo bien plus démente, ce qui a permis aux différents exposants et badauds de passer une bien agréable journée.



LE POINT SUR L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSÉE DES BAUDOTS :

Les élus ont reçu des cabinets d'architectes urbanistes en début d'année. Après concertation, le Conseil Municipal a retenu le cabinet de Françoise Goutteborge qui travaille activement sur notre projet. Les problématiques rencontrées sont nombreuses, dont largeur minimale de la chaussée, voie de délestage de la RCEA, stationnement sur les trottoirs, sécurisation des piétons, ... beaucoup de questionnements !

Les services départementaux, les architectes urbanistes retenus ainsi que vos élus continuent de s'investir dans ce projet. A ce titre, une partie des terrains des biens de sections vont très prochainement être mis en vente afin de permettre à la commune de poursuivre ce projet d'aménagement.



Maison de Mme Broussolle

Il y a quelques mois maintenant, le Conseil Municipal a opté pour l'acquisition de la maison « Broussolle ». L'ensemble des conseillers s'est mobilisé pour trier ce qu'il y avait dedans :

- les biens personnels : bijoux, lettres, photos ... ont été remis par l'intermédiaire du notaire à la famille,
- les sommiers, matelas, couvertures et vêtements ont été donnés à des associations,
- deux ventes ont été organisées. L'une à l'occasion de la foire gourmande et l'autre lors de la foire aux puces. Ces ventes ont permis de récolter 625€ qui seront intégrés dans le budget de la commune.

Il restait quelques objets, vaisselle, petits meubles... La maison a été ouverte aux habitants le 1^{er} juillet de 18h30 à 20h30 afin qu'ils puissent récupérer ce qui les intéresse. Ce qui n'a pas trouvé preneur sera donné à des associations.

Service Incendie (les sapeurs-pompiers) :



Proches de nous, ils peuvent nous porter secours au quotidien,

En Saône et Loire, 2400 pompiers sont volontaires ou professionnels assistés de personnels administratifs et techniques. Ils sont répartis dans 66 casernes sur le vaste territoire départemental qu'est la Saône et Loire, 6^{ème} département français en superficie avec 8575 km² et 555 663 habitants à protéger. Ils et elles sont bien connus du public quand ils portent secours, soit plus de 31 000 fois dans l'année. Ils sont proches de la population, c'est sans doute ce qui les rend sympathiques.

Pour fonctionner, ce service départemental a un coût réparti sur toutes les communes du département : c'est une dépense de **13 383€** pour notre commune en 2016.

En cas de besoin (notamment incendie), composez le numéro

18 ou 112

Dans quels cas appeler ?

On appelle les sapeurs-pompiers pour les départs de feu, inondations, et dans les cas où une vie est en danger, (malaise, blessure grave, accident de la route, etc.)

Remarque : les interventions pour les nids de guêpe sont désormais payantes par l'utilisateur du service.



NAP

Les Nouvelles Activités Pédagogiques, organisées par la Municipalités, ont cette année encore fait carton plein. Une grande majorité des enfants de l'école y sont inscrits. Vous pouvez retrouver les actualités retraçant les activités sur le blog qui y est consacré : <http://periscolairemarcillylesbuxy.blogspot.fr/>
Ces animations, appréciées des enfants, resteront gratuites pour l'année 2016/2017.

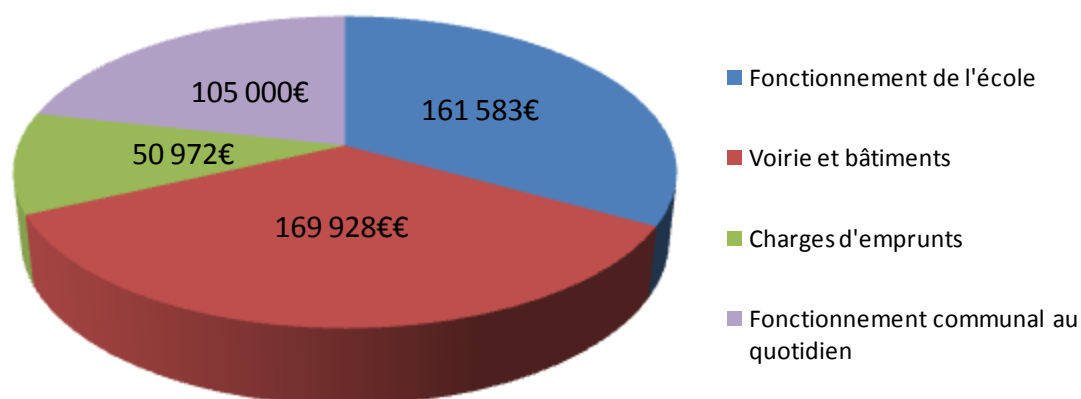
Compostage



Organisée par la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, une réunion publique aura lieu le vendredi 16 septembre 2016 à 19heures, salle Félix Menager. Seront abordés les bon gestes, l'utilisation, pourquoi composter, etc.
Venez nombreux !

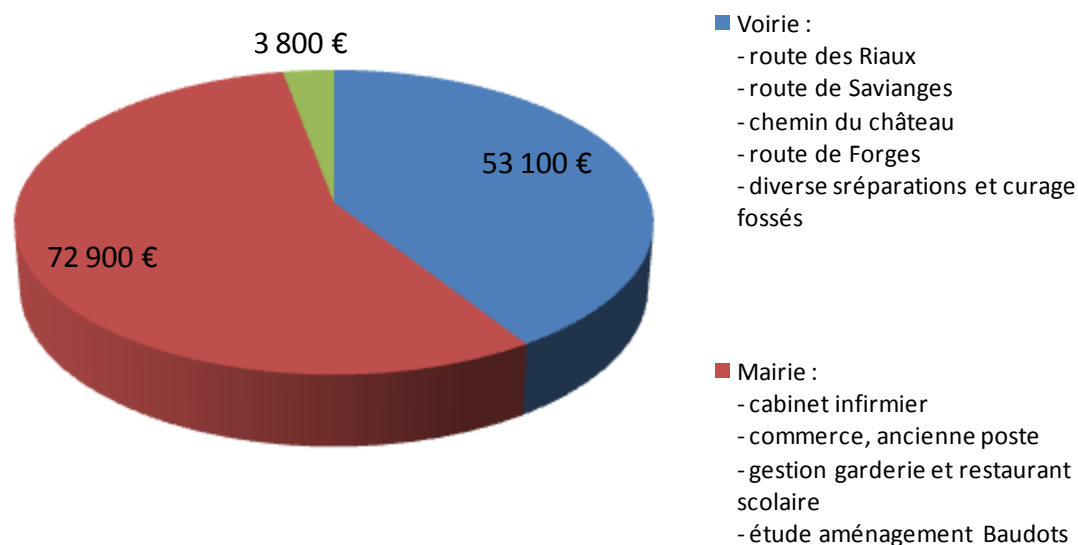
A cette occasion des composteurs seront mis en vente (composteur bois de 400 L = 20 euros au lieu de 120 euros).

DEPENSES 2015 : 487 483€



Les dépenses 2015, supérieures de 60 000€ à celles de 2014 sont dues principalement à des aménagements du bâtiment de l'école (huisseries, chauffage), à son évolution en équipement numérique et à l'acquisition de la maison Broussolle.

REALISATIONS 2016 : 129 800€



Le budget prévisionnel 2016, équilibré entre recettes et dépenses, prévoit les études d'aménagement des Baudots et de la Grange, ainsi que des travaux d'aménagement et d'isolation dans les bâtiments communaux.

VOS SUGGESTIONS